



► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - [@SNALC_national](https://twitter.com/SNALC_national)

ÉDUCATION PRIORITAIRE : UNE EXPÉRIMENTATION SANS MOYENS

Le **SNALC** a suivi l'audition de la secrétaire d'État Nathalie Élimas ce matin au Sénat. Cette dernière a présenté les grandes lignes de l'expérimentation sur l'éducation prioritaire qui doit être menée à la rentrée prochaine dans trois académies.

Le **SNALC**, auditionné le 20 novembre dernier sur le sujet, avait posé la question du financement de cette expérimentation. Il n'avait à l'époque pas obtenu de réponse. Nathalie Élimas a donc enfin répondu à cette question aujourd'hui : l'expérimentation se fera « à moyens constants ».

Pour le **SNALC**, ce simple fait disqualifie l'ensemble du projet. Nous demandons donc l'abandon immédiat de cette expérimentation, qui n'aura d'autre effet que de prendre des moyens financiers et humains dans des écoles et établissements qui en ont besoin pour les redistribuer sur des critères pour le moment loin d'être précis, tellement ils sont nombreux. Enfin, une expérimentation sur une unique année scolaire n'aura clairement aucune valeur au niveau de son évaluation, et toute généralisation ne pourrait donc se faire qu'au doigt mouillé.

Le **SNALC** continue de demander l'inclusion des écoles orphelines et des lycées dans la politique d'éducation prioritaire, mais sur des moyens supplémentaires et avec un réel cadrage national.

Paris, le 2 décembre 2020

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, Président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

SNALC. De l'école au supérieur